
ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

Conformément au règlement du lotissement « Le Clos des Noisetiers » à St Christophe du Ligneron (85670), autorisé par l'arrêté n° PA 085 204 20 C0001 délivré par la commune de St Christophe du Ligneron en date du 06 août 2020 et l'arrêté modificatif n° PA 085 204 20 C0001 M01 en date du 18 février 2021

Je soussigné, Monsieur PAJOT Philippe, représentant la SAS LOTIPROMO, domiciliée au 4 Square John Bardeen 85300 Challans,

Agissant en qualité de Lotisseur,

Atteste que la surface plancher du **Lot n°12** du lotissement ci-dessus désigné est de **350 m²** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 30 juillet 2021

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

